

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.10.2019

Numéro de version 22

Révision: 08.05.2019

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** **SOLOCAR – PROTECTION ARMEE ANTICORROSION INSONORISANT**

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Emploi de la substance / de la préparation :** Produit de préservation de corrosion

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: SOLOPLAST-VOSSCHEMIE

Z. I. Le Fontanil

Tél. : 04 76 75 42 38

Rue du Pré Didier

Fax : 04 76 56 14 49

38522 SAINT-EGREVE Cedex

E-Mail : info@soloplast.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence: INRS/ORFILA : Tél : 01 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02

Flam. Liq. 3

H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS08

STOT RE 2

H373 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS07

STOT SE 3

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Aquatic Chronic 3

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2 Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger :**



GHS02



GHS07



GHS08

· **Mention d'avertissement :** Attention

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

solvant naphta aromatique léger (pétrole)

naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré

naphta lourd (pétrole), hydrotraité

· **Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.10.2019

Numéro de version 22

Révision: 08.05.2019

Nom du produit: SOLOCAR – PROTECTION ARMEE ANTICORROSION INSONORISANT

H373 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

• **Conseils de prudence :**

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

• **Indications complémentaires:**

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

• **2.3 Autres dangers :**

Le pétrole de naphte /distillat de pétrole/l'huile lubrifiante correspond aux conditions à ne pas être classifié cancérigène (<0,1% benzène alt.<3% (p/p) extrait DMSO (IP 346)).

• **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

• **PBT:** Non applicable.

• **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

• **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

• **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs

• **Composants dangereux:**

CAS: 64742-95-6 Numéro CE: 918-668-5 Reg.nr.: 01-2119455851-35	solvant naphta aromatique léger (pétrole) Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; H411; STOT SE 3, H335-H336	5-<10%
CAS: 64742-82-1 Numéro CE: 919-446-0 Reg.nr.: 01-2119458049-33	naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré Flam. Liq. 3, H226; STOT RE 1, H372; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H336	5-<10%
CAS: 64742-48-9 Numéro CE: 919-857-5 Reg.nr.: 01-2119463258-33	naphta lourd (pétrole), hydrotraité Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; STOT SE 3, H336	5-<10%
CAS: 67-56-1 EINECS: 200-659-6 Reg.nr.: 01-2119433307-44	méthanol Flam. Liq. 2, H225; Acute Tox. 3, H301; Acute Tox. 3, H311; Acute Tox. 3, H331; STOT SE 1, H370	<1%

• **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

• **4.1 Description des premiers secours**

• **Remarques générales:** Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

• **EN CAS D'INHALATION:**

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

• **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:**

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

• **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières.

Si les troubles persistent, consulter un médecin.

• **EN CAS D'INGESTION:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Fiche de données de sécurité **selon 1907/2006/CE, Article 31**

Date d'impression : 30.10.2019

Numéro de version 22

Révision: 08.05.2019

Nom du produit: SOLOCAR – PROTECTION ARMEE ANTICORROSION INSONORISANT

- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.
Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange :**
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.
- **Autres indications :** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et vêtements.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Éviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :** Pas d'autres informations importantes disponibles.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.10.2019

Numéro de version 22

Révision: 08.05.2019

Nom du produit: SOLOCAR – PROTECTION ARMEE ANTICORROSION INSONORISANT
RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

· **8.1 Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuils à surveiller par**

poste de travail: CAS: 67-56-1 méthanol

VME	Valeur momentanée: 1300 mg/m ³ , 1000 ppm Valeur à long terme: 260 mg/m ³ , 200 ppm risque de pénétration percutanée, (11)
-----	--

· **Informations relatives à la réglementation** VME: ED 984, 10.2016

· **DNEL**

CAS: 64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Oral	Long-term - systemic effects, general population	11 mg/kg bw/day (General Population)
Dermique	Long-term - systemic effects, worker	25 mg/kg bw/day (Worker)
	Long-term - systemic effects, general population	11 mg/kg bw/day (General population)
Inhalatoire	Long-term - systemic effects, worker	150 mg/m ³ (Worker)

CAS: 64742 -82-1 naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré

Oral	Long-term - systemic effects, general population	26 mg/kg bw/day (General Population)
Dermique	Long-term - systemic effects, worker	44 mg/kg bw/day (Worker)
	Long-term - systemic effects, general population	26 mg/kg bw/day (General population)
Inhalatoire	Long-term - systemic effects, worker	330 mg/m ³ (Worker)
	Long-term - systemic effects, general population	71 mg/m ³ (General Population)

CAS: 64742 -48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Oral	Long-term - systemic effects, general population	125 mg/kg bw/day (General Population)
Dermique	Long-term - systemic effects, worker	208 mg/kg bw/day (Worker)
	Long-term - systemic effects, general population	125 mg/kg bw/day (General population)
Inhalatoire	Long-term - systemic effects, worker	871 mg/m ³ (Worker)
	Long-term - systemic effects, general population	185 mg/m ³ (General Population)

CAS: 67-56 -1 méthanol

Oral	Acute - systemic effects, general population	8 mg/kg bw/day (General Population)
	Long-term - systemic effects, general population	8 mg/kg bw/day (General Population)
Dermique	Long-term - systemic effects, worker	40 mg/kg bw/day (Worker)
	Acute - systemic effects, general population	8 mg/kg (General population)
	Acute - systemic effects, worker	40 mg/kg bw/day (Worker)
	Long-term - systemic effects, general population	8 mg/kg bw/day (General population)
Inhalatoire	Acute - Local effects, worker	260 mg/m ³ (Worker)
	Long-term - systemic effects, worker	260 mg/m ³ (Worker)
	Long-term - local effects, worker	260 mg/m ³ (Worker)
	Acute - systemic effects, general population	50 mg/m ³ (General Population)
	Acute - systemic effects, worker	260 mg/m ³ (Worker)
	Acute - local effects, general population	50 mg/m ³ (General Population)
	Long-term - systemic effects, general population	50 mg/m ³ (General Population)
	Long-term - local effects, general population	50 mg/m ³ (General Population)

· **PNEC**

CAS: 67-56-1 méthanol

Aquatic compartment - freshwater	20,8 mg/L (not specified)
----------------------------------	---------------------------

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.10.2019

Numéro de version 22

Révision: 08.05.2019

Nom du produit: SOLOCAR – PROTECTION ARMEE ANTICORROSION INSONORISANT

Aquatic compartment - marine water	2,08 mg/L (not specified)
Aquatic compartment - water, intermittent releases	1.540 mg/L (not specified)
Aquatic compartment - sediment in freshwater	77 mg/kg sed dw (not specified)
Aquatic compartment - sediment in marine water	7,7 mg/kg sed dw (not specified)
Terrestrial compartment - soil	3,18 mg/kg dw (not specified)
Sewage treatment plant	100 mg/L (not specified)

• **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

• **8.2 Contrôles de l'exposition**

• **Équipement de protection individuel:**

• **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Conserver à part les vêtements de protection.

• **Protection respiratoire:**



Filtre A

• **Protection des mains:**



Gants de protection

• **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Épaisseur recommandée : $\geq 0,12$ mm

• **Temps de pénétration du matériau des gants** > 480 min.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

• **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

• **Protection du corps:** Utiliser une tenue de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

• **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

• **Indications générales.**

• **Aspect:**

Forme:

Pâteuse

Couleur:

Noir

• **Odeur:**

Caractéristique

• **Seuil olfactif:**

Non déterminé.

• **valeur du pH:**

Non déterminé.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.10.2019

Numéro de version 22

Révision: 08.05.2019

Nom du produit: SOLOCAR – PROTECTION ARMEE ANTICORROSION INSONORISANT

· Changement d'état Point de fusion/point de congélation:	Non déterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	135 °C
· Point d'éclair	41 °C (DIN 53213)
· Inflammabilité (solide, gaz):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	>200 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Température d'auto-inflammabilité:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion: Inférieure:	0,6 Vol %
Supérieure:	7 Vol %
· Pression de vapeur:	Non déterminé.
· Pression de vapeur à 50 °C:	15,0 hPa
· Densité à 20 °C:	1,28 g/cm ³ (DIN 51757)
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur:	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	Non déterminé.
· Viscosité: Dynamique à 20 °C:	1.520.000 mPas
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants: Solvants organiques:	24,7 %
· Teneur en substances solides:	75,4 % (DIN 53216)
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· VOC (EU):	24,66 %
· VOC (EU):	315,6 g/l

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses :** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter :** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë :** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.10.2019

Numéro de version 22

Révision: 08.05.2019

Nom du produit: SOLOCAR – PROTECTION ARMEE ANTICORROSION INSONORISANT
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
ATE (Acute Toxicity Estimates)

Oral	LD50	133.371-311.124 mg/kg (RAT)
------	------	-----------------------------

CAS: 64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (RABBIT)
----------	------	-----------------------

CAS: 64742-82-1 naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré

Oral	LD50	>15.000 mg/kg (RAT)
------	------	---------------------

Dermique	LD50	3.400 mg/kg (RABBIT)
----------	------	----------------------

CAS: 64742 -48-9 naphta lourd (pétrole), hydrotraité

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (RAT)
------	------	--------------------

Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (RABBIT)
----------	------	-----------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	5.000 mg/l (RAT)
-------------	----------	------------------

CAS: 67-56-1 méthanol

Oral	LD50	1.187-2.769 mg/kg (RAT)
------	------	-------------------------

		13.000 mg/kg (rat)
--	--	--------------------

Dermique	LD50	15.800-17.100 mg/kg (RABBIT)
----------	------	------------------------------

Inhalatoire	LC50/4 h	128,2 mg/l (RAT)
-------------	----------	------------------

	LC50/96 h	15.400 mg/l (LEPOMIS MACROCHIRUS)
--	-----------	-----------------------------------

Effet primaire d'irritation:
Corrosion cutanée/irritation cutanée :

Contact avec la peau prolongé ou répété peut causer une irritation légère et/ou rougissement.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Irritation des yeux après temps d'exposition longue possible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications toxicologiques complémentaires: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)
Mutagenicité sur les cellules germinales :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique :

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée :

Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration :

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques
12.1 Toxicité
Toxicité aquatique:
CAS: 64742-82-1 naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré

EC50/48 h	10-22 mg/l (DAPHNIA MAGNA)
-----------	----------------------------

EC50/72 h	4,6-10 mg/l (ALGAE)
-----------	---------------------

EC50/96 h	10-30 mg/L (Fish)
-----------	-------------------

CAS: 67-56-1 méthanol

EC50/48 h	>10.000 mg/l (DAPHNIA MAGNA)
-----------	------------------------------

EC50/96 h	22.000 mg/L (ALGAE)
-----------	---------------------

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.10.2019

Numéro de version 22

Révision: 08.05.2019

Nom du produit: SOLOCAR – PROTECTION ARMEE ANTICORROSION INSONORISANT

- **12.2 Persistance et dégradabilité** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** : Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Effets écotoxiques:**
- **Remarque:** Nocif pour les poissons.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
 Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
 Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
 Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
 Nocif pour les organismes aquatiques.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** : Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandations:**
 Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts. Traiter comme déchet dangereux.

· Catalogue européen des déchets

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
HP3	Inflammable
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration
HP14	Écotoxique

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandations:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- **14.1 Numéro ONU**
- **ADR/RID/ADN** Néant
- **ADN** Néant selon 2.2.3.1.5
- **IMDG, IATA** Néant selon 2.2.3.1.5
UN1139
- **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**
- **ADR/RID/ADN, ADN** Néant
- **IMDG, IATA** COATING SOLUTION
- **14.3 Classe(s) de danger pour le transport**
- **ADR/RID/ADN, ADN**
- **Classe** Néant
- **IMDG, IATA**
- 
- **Class** 3 Liquides inflammables.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.10.2019

Numéro de version 22

Révision: 08.05.2019

Nom du produit: SOLOCAR – PROTECTION ARMEE ANTICORROSION INSONORISANT

· Label	3
· 14.4 Groupe d'emballage · ADR/RID/ADN · IMDG, IATA	Néant III
· 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Polluant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur · No EMS: · Stowage Category	Non applicable. F-E, <u>S-E</u> A
· 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	Transport classification ADR/IMDG repose sur l'emballage >30ltr(IMDG), <450ltr(ADR). Pour les autres unités d'emballage, différents formats peuvent s'appliquer.
· IMDG · Limited quantities (LQ) · Excepted quantities (EQ)	5L Code: E1 Qté nette max par emballage intérieur: 30 ml Qté nette max par emballage extérieur :: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	Néant

*

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- **Pictogrammes de danger :**



GHS02 GHS07 GHS08

- **Mention d'avertissement :** Attention
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
solvant naphta aromatique léger (pétrole)
naphta lourd (pétrole), hydrodésulfuré
naphta lourd (pétrole), hydrotraité
- **Mentions de danger :**
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Conseils de prudence**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.10.2019

Numéro de version 22

Révision: 08.05.2019

Nom du produit: SOLOCAR – PROTECTION ARMEE ANTICORROSION INSONORISANT

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- **Directive 2012/18/UE**
- **Substances dangereuses désignées - ANNEXE I** : Aucun des composants n'est compris.
- **Catégorie SEVESO** : P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas** : 5.000 t
- **Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut** : 50.000 t
- **RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII** : Conditions de limitation: 3
- **Prescriptions nationales**: Tableau des maladies professionnelles: N° 84
- **Directives techniques air**:

Classe	Part en %
I	0,9
NK	23,8

- **Classe de pollution des eaux**: Classe de pollution des eaux 2 (Classification propre): polluant.
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique**: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes** :
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H301 Toxique en cas d'ingestion.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H311 Toxique par contact cutané.
H331 Toxique par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H372 Risque avéré d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Acronymes et abréviations:**

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 30.10.2019

Numéro de version 22

Révision: 08.05.2019

Nom du produit: SOLOCAR – PROTECTION ARMEE ANTICORROSION INSONORISANT

STOT SE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 1
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1
STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2
Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1
Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3
• *** Données modifiées par rapport à la version précédente**